

Annexe 1 - Convention entre parents et accueillante en milieu familial

Fiche santé

Compléter une fiche par enfant

Enfant :

Nom et prénom :

Médecin traitant :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

En cas de maladie ou d'accident de l'enfant, l'accueillante en milieu familial avertit les parents au plus vite. Les parents s'engagent à être en tout temps joignables par téléphone. S'il s'avérait qu'ils ne puissent être atteints dans un délai raisonnable, l'accueillante est autorisée à prendre les dispositions adéquates.

Urgence

En cas d'urgence, l'accueillante en milieu familial est autorisée à conduire l'enfant chez son pédiatre, chez un médecin ou à l'hôpital le plus proche

Oui

Non

Médicaments

En cas de fièvre, les parents autorisent l'accueillante à administrer à leur enfant le(s) médicament(s) suivants :

En cas de blessure, les parents autorisent l'accueillante à administrer à leur enfant les désinfectants usuels :

Oui

Non

Maladies déjà contractées

Varicelle

Rougeole

Rubéole

Coqueluche

Oreillons

Autres :

Allergies / intolérances

Lactose

Gluten

Poils chats/chiens

piqûres d'insectes

Pollens

Autres :

Lieu et date

Signature(s) des parents :